



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX
D'ÉVACUATION DES TERRES POLLUÉES 6
CITÉ INDUSTRIELLE 106 RUE DE LA JARRY
VINCENNES 94300 PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ
PICHETA**

**DÉCISION N° DM-21-169
EN DATE DU 05 MAI 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-495 en date du 2 juin 2020 portant délégation de signature à Monsieur Mathieu BEAUFÈRE, Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au MONITEUR (Presse) et sur le profil acheteur de la Ville le 11 février 2021 relatif aux travaux d'évacuation des terres polluées 6 Cité Industrielle 106 rue de la Jarry à Vincennes 94300 ;

VU l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 7 avril 2021 à l'attribution du marché à la société PICHETA ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société PICHETA jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société PICHETA, sise 13 route de Conflans – 95480 PIERRELLAY, représentée par Monsieur Jérôme BOUCHERET, Directeur d'agence, le marché d'évacuation des terres polluées 6 Cité Industrielle 106 rue de la Jarry à Vincennes 94300.

Le montant de travaux s'élève à : 2 297 186,08 € HT (2 756 623,30 € TTC)
décomposé comme suit :

- Solution de base – Prix global et forfaitaire : 397 186,08 € HT (476 623,30 € TTC)
- Montant maximum des prestations hors forfait (Évacuation des terres polluées avec des résidus d'amiante) : 1 900 000,00 € HT (2 280 000,00 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des
travaux de construction, d'entretien et de
maintenance, de l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Mathieu BEAUFRÈRE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210505-lmc1H8391H1-AR
Date de réception en Préfecture : 05/05/2021
Date de Publication : 05/05/2021